



Livret d'accueil de la
Résidence de l'Île Verte



Établissement d'Hébergement
pour Personnes Agées Dépendantes
Association St Joseph - 35 rue de l'Île Verte -
44310 Saint Philbert de Grand Lieu
N° de Tel : 02.40.78.70.50
N° de Fax : 02.40.78.82.93
Mail : accueil@residence-ileverte.fr

L'ensemble du Conseil d'administration de l'association St Joseph, représenté par le Président (Mr RABILLE), la Directrice (Mme PUAUD) et l'ensemble du personnel sont heureux de vous présenter la Résidence de l'Île Verte et vous souhaitent la « Bienvenue ».

Effectifs :

- Accueil permanent, partie EHPAD : 72
- Unité de personnes désorientées : 10
Appelée « Unité de vie »
- Séjours temporaires : 3

SOMMAIRE :

I. Organisation et présentation du personnel

II. Horaires des repas

III. Votre chambre

IV. Animation et Bibliothèque

V. Coiffure et pédicure

VI. Culte

VII. Secrétariat

VIII. Conseil de Vie Sociale

*La Directrice et le personnel sont
à votre écoute :*

I. Organisation et présentation du personnel : comment les reconnaître ?

Un organigramme est présent dans le hall d'accueil.

- Directrice : Mme Puaud : son bureau est près de l'entrée
- Secrétariat : Agnès : comptable; Isabelle : secrétaire comptable et Céline : secrétaire (également Aide-soignante)
- Un médecin coordonnateur (DR RETAILLEAU): il n'est pas présent dans l'établissement pour remplacer le médecin traitant. Il coordonne les équipes (en lien avec la Directrice et l'Idc référente). Il a un rôle d'intermédiaire entre les médecins généralistes et l'établissement. Il est présent le mardi soir et le jeudi matin.
- Une psychologue : présente le mardi ou le jeudi pour un temps d'écoute. Vous pouvez demander son passage si vous le souhaitez.
- IDE Référente (Nathalie) + 3 infirmières (Linda, Patricia et Julie) —> tenue blanche avec un parement vert anis. Pour de brèves rencontres, les IDE sont plus disponibles entre 15h et 17h.
- Aides-soignant(e)s ou Aide Médico Psychologique —> tenue blanche avec un parement violet / ou blanc et gris pour les hommes
- Agents des Services Logistiques —> tenue blanche avec un parement bleu
- Cuisine : 3 personnels titulaires (Sébastien, José et Christelle) —> tenue blanche
Les régimes sont scrupuleusement respectés. Des textures modifiées peuvent être proposées en cas de besoin.
- Agents Hôteliers Service Restauration —> Pantalon noir, tunique verte anis ou tabliers gris

Le ménage de votre chambre est fait quotidiennement du lundi au dimanche. En fonction de votre couloir, il est fait soit le matin, soit l'après-midi.

- Animatrice : L'animatrice est présente en semaine et non le week-end. Son bureau est situé dans la salle d'animation.
- Chaque nuit : un binôme (Aide-Soignant et Agent)
- Lingerie : ouverte le lundi, mardi et vendredi matin. Il est important d'étiqueter chaque vêtement (étiquette cousue avec nom et prénom) pour éviter les pertes. Les vêtements fragiles sont déconseillés. L'établissement vous fournit le linge de lit, de toilette et de table.
- Service technique (Benoit) : vous pouvez lui faire appel pour des réparations diverses.

Un référent dans le personnel est chargé plus spécifiquement de votre suivi (Son nom est noté derrière la porte de votre chambre). N'hésitez pas à aller vers lui si besoin.

Les missions des référents : ils élaborent le projet de vie, vous le communiquent, et s'assurent de son suivi. Ils participent à l'élaboration du plan de soins et s'assurent de sa mise à jour. Ils sont les intermédiaires privilégiés entre les familles et le résident. S'assurent de l'état satisfaisant de l'environnement du résident : produits d'hygiène, entretien du matériel médical, rangement des penderies.

Soins : vous bénéficiez d'une prise en charge individualisée. Vous avez le libre choix de votre médecin traitant, du kinésithérapeute et de la pharmacie. Les soins prodigués sont adaptés en fonction de l'état de santé. Votre jour de douche est affiché dans la chambre. En cas de besoin, n'hésitez pas à utiliser les deux appels malades qui se trouvent soit à la tête de lit soit dans la salle de bain.

Les semainiers sont préparés par les pharmacies en collaboration avec les infirmières qui en assurent la distribution.

L'île verte étant équipée du matériel en télémédecine, elle peut vous proposer des téléconsultations avec le CHU de Nantes.

II. Horaires des repas

Petit déjeuner : Entre 7h45 et 8h20 (plateau apporté en chambre)

- Déjeuner : 12h00 (en salle de Restaurant)
- Collation : vers 15h30
- Dîner : 18h45 (en salle de Restaurant)



Dans le **restaurant**, les infirmières déterminent votre place à table en fonction de vos affinités mais surtout en fonction des disponibilités et de l'espace de déambulation.

Le restaurant est ouvert à vos familles ou amis du lundi au samedi, midi et soir. Deux menus au choix sont proposés : « Le menu du jour » et « Le menu amélioré ». Les tarifs sont affichés dans le SAS d'entrée (au même titre que les prix de journées).

Ponctuellement et seulement si votre état de santé le nécessite, vous pouvez être amené à avoir un plateau repas en chambre. Il est servi plus tôt pour raisons de service.

III. Votre chambre

Vous pouvez avoir un **téléphone à disposition**. Seules les communications vers l'extérieur sont payantes. L'abonnement est gratuit. Il faut faire le 0 avant de composer le numéro de téléphone vers l'extérieur. Les **prix** sont identiques dans chaque chambre. Vous pouvez consulter l'affichage s'y rapportant dans le SAS d'entrée.

Chaque chambre a une **superficie** d'environ 22m². Elles sont toutes équipées d'une salle de bain individuelle et sont toutes aux normes accessibilité « personnes à mobilité réduite ». Certaines chambres (3 au total) ont la possibilité d'accueillir un couple : 2 chambres individuelles avec porte communicante.



IV. Animation et Bibliothèques :

Les Bibliothèques sont présentes dans la salle d'animation et rue de la Boulogne en face de la chambre 39.

La salle d'animation se trouve au niveau de l'accueil, en face du bureau des secrétaires. Vous pouvez venir le week-end ou le soir dans la semaine utiliser les lieux. Si vous êtes nombreux, il suffit de vous inscrire à l'accueil. N'hésitez pas à y venir entre amis ou en famille, afin d'y passer un moment agréable. Un distributeur de boissons et de gâteaux est présent dans le hall. La salle d'animation est climatisée ainsi que le salon de l'Abbatiale (rotonde de l'étage), en cas de forte chaleur.

Une animatrice propose, tout au long de l'année, dans des espaces conçus à cet effet, des activités d'animations : jeux de société, activités de mémorisation et de stimulation, préparations d'évènements, sorties organisées, échanges inter-générations (écoles primaires, collèges, centre de loisirs...) Vous trouverez le planning des animations sur les totems des couloirs avec les menus. Un « séjour vacances » annuel est organisé pendant la période estivale.

En plus des animations prévues par l'animatrice, certains Aides-soignants peuvent vous proposer des prestations diverses telles que : Marche nordique, prévention des chutes ou bien massages/ soins esthétiques... Nous attirons votre attention sur le fait que ces prestations sont gratuites et planifiées une fois par mois. Ainsi, si la plage horaire en question ne vous convenait pas, il faudrait faire appel à des professionnels extérieurs qui se déplacent à domicile.

L'animatrice est également aidée dans sa mission par des bénévoles. Si votre famille ou vos ami(e)s souhaitent intégrer cette équipe, n'hésitez pas à nous en faire part.

Vous pouvez vous rendre aux animations organisées par l'unité Alzheimer « Unité de vie », il faut juste appuyer sur l'interrupteur pour ouvrir le portillon pour y accéder.



V. Coiffure et pédicure

Il faut prendre rendez-vous auprès du secrétariat. Les coiffeuses sont généralement présentes le jeudi après-midi. Vous avez aussi la possibilité de faire venir votre ancienne coiffeuse si elle le peut.



VI. Culte

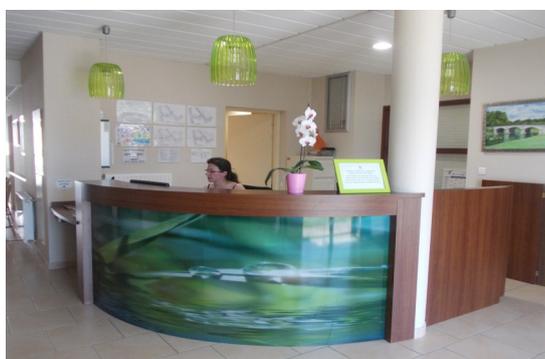
Le lieu de culte est à la disposition des résidents. La messe est le samedi après-midi à 15h45.

Si vous souhaitez avoir la visite de Bénévoles pour discussions diverses le lundi, n'hésitez pas à en avvertir l'accueil.



VII. Secrétariat

Le secrétariat vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Si vous souhaitez contacter directement les secrétaires sans vous déplacer, composez le 9 sur votre clavier de téléphone.



-**Démarches administratives** : le secrétariat peut vous aider pour toute démarche administrative, (dossier d'aide au logement par exemple).

-Tous les **frais de soins** médicaux et paramédicaux (médecins, kinés, laboratoires, pharmacies...) sont réglés par l'établissement et refacturés sur votre facture mensuelle.

-**La distribution du courrier** se déroule vers 9h. Si vous avez du courrier à envoyer, n'hésitez pas à le mettre dans la boîte aux lettres se trouvant à l'accueil. En fonction de votre santé ou si vous êtes sous tutelle, nous pouvons, le cas échéant, conserver le courrier au secrétariat.

-**Coffre-fort** : nous déconseillons de laisser des bijoux ou de l'argent dans votre chambre. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte. Un coffre fort est présent à l'accueil. Vous pouvez y retirer le nécessaire aux heures d'ouverture du secrétariat.

- Une **Boutique** est présente « Rue du commerce » au rez de chaussée de l'établissement (près du salon de coiffure) pour les produits de première nécessité.

N'hésitez pas aussi à revoir avec votre famille s'il manque des fournitures ou des vêtements.



VIII. Conseil de Vie Sociale (CVS)

Qu'est-ce que le conseil de vie sociale (explications)

- Les membres du Conseil de la vie sociale (CVS) formulent des avis et des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service.

- Le CVS donne un avis et peut faire des propositions sur :

- Les activités et animations socioculturelles
- Les soins
- Les projets de travaux et d'équipements
- La nature et le prix des services
- L'affectation des locaux
- L'entretien des locaux...

- Il comprend au moins :

- 2 personnes accueillies ou prises en charge
 - 2 représentants membres de la famille
 - 1 représentant du personnel
 - 1 représentant de l'organisme gestionnaire
- Soit au minimum 5 membres avec voix délibérative
La Directrice siège à titre consultatif.

 La Direction rappelle qu'en dehors des réunions de Conseil de Vie Sociale, elle peut répondre aux questions des résidents.

- **Au sein de notre résidence, les membres du Conseil de la vie sociale sont les suivants :**

Présidente :

Mme NAUD Donatienne (représentante des résidents)

Vice-présidente :

Mme GRASSET Anne-Marie (représentante des familles, nièce de Mme GUILBAUD Anne)

Représentants titulaires des résidents :

Mme NAUD Donatienne, Sœur Jeannine BRÉMOND, M. DOUAUD Edmond

Ils sont présents en photo pour faciliter la visualisation. Ces trois personnes sont « vos portes paroles » si vous avez des informations ou des souhaits à émettre.



Représentants suppléants des résidents :

Mme GIRAudeau Solange, Mme BENAZETH Jacqueline, Sœur Christiane JOUANNEAU, Sœur Marie-Claire LE QUELLEC, Mme TRIBALLEAU Renée

Familles :

Mme GUÉRET Françoise, Mme MÉNAGER Sylviane, M. MATRICON Guy, Mme SAUPIN Marie-Jeanne, M GIRAudeau Claude, Sœur Andrée, Mme GÉRY Monique, Mme GRASSET Anne-Marie

Représentants du Conseil d'Administration de l'Association Saint Joseph :

Mr RABILLÉ Yannick (Président), Mme Odile BARILLERE (membre)

Délégués du personnel, « délégués titulaires » ou « suppléants » :

Mr Jean MARTINEAU, Mr Pierre FONTAINE, Mme Christelle TEMPLIER, Mme Agnès PEROYS.

Avec voix consultatives :

Direction de l'établissement

Mme PUAUD Caroline.

Animatrice(s) :

Mme Marina SOURON et/ou sa remplaçante